

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\).CollectionBoite_039-23-chem | Le mariage et le Code Civil. Item](#)[Portalis : contre le divorce.](#)

Portalis : contre le divorce.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b039_f0413**

Source**Boite_039-23-chem | Le mariage et le Code Civil.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées

- [Nougarède de Fayet, André-Jean-Simon](#)
- [Portalis, Jean-Étienne-Marie](#)

Références bibliographiques[Nougarède de Fayet, Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce depuis leur origine dans le droit civil et coutumier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle 1803](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb310265342>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Nougarède de Fayet, André-Jean-Simon (1765-09-20 -- 1765-09-20)

TITRE Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce depuis leur origine dans le droit civil et coutumier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par André Nougarède

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1803

EDITEUR Paris : Le Normant , 1803

Portelin : contre le divorce 410

"Tous les vertus sont en nous +
solide base des vertus domestiques, et
c'est le moyen de la famille qui finissent
par former celles de l'état. Les mœurs ont
été ébranlées et brisées par nos institutions
révolutionnaires ; on ne dit que par briser
la rep. il fallait ébranler la nation."

Il faut "appeler le mariage à sa
vraie institution." Sans cela "quelle
conservation de la rep.!"

- "des braves gens de bien mariés
aussitôt diront que l'on ne se recon-
naît pas +."

BnF
MSS

- "un homme qui a une femme
et qui ne peut pas la briser de son
mari n'appartient pas à la
nation."

- "on veut rétablir la rep. de

communauté et de personnalité
cette qui s'agrandit l'espèce
humaine et le ciment de paix
volontés qui finissent par se
divorcer "

- " Ce n'est point ^{pour} nous
avec au travail de tous jours "

Rapport au Comité des
Anciens.

Cité in Nouvelle

Histoire de la vie du monde.

II - H 369 - 70.

Ann 7803.